



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

6 et 7 juillet 2013

Participants :

Laurence Tanguille Présidente, Jean-Pierre Holvoet Président-adjoint, Dominique Lasserre Secrétaire général, José Prévôt Trésorier, Jean-Pierre Simion Secrétaire général adjoint, Éric Alexis Directeur Technique National.

1 - Date des réunions statutaires

Le planning des réunions statutaires 2014 sera diffusé sur les listes : cadelcomreg, cdscsr et clubs.

2 - Planning du descendeur

Les membres de la liste CADELCOM seront informés du planning de réalisation du prochain Descendeur.

3 - Diffusion du BBS

Le bureau est d'accord pour que le montant de l'abonnement au BBS (sans oublier les frais d'affranchissement qui s'élèvent aujourd'hui à un minimum de 11,10 €) soit de nouveau intégré dans l'appel de cotisations 2014. Un message d'information sera diffusé aux GE, CDS, CSR et clubs.

Il faut informer Marie FERRAGNE de cette décision.

Cette possibilité d'abonnement devra figurer dans AVEN. Le coût de ce développement spécifique sera évalué par Laurent Mangel.

Se pose la question du volume d'édition : nous ne devons plus éditer un nombre trop important d'exemplaires. D'autre part, les N° 49 et 50 seront-ils imprimés en un double numéro ?

José Prévôt interrogera la commission documentation avant toute décision.

4 - Echanges de revues

237 Speluncas ont été distribuées gratuitement en 2012. Le pôle communication et publication (Jean-Jacques BONDOUX) sera consulté pour voir quelle solution devra être retenue face à cette explosion d'échanges

Il faut tenir à jour la liste des gratuits pour les EDSC.

5 - Modifications des statuts FSE

Le bureau demandera au Conseil d'Administration de se positionner sur une demande de modification de l'article 12 des statuts de la FSE. En effet, les statuts de la FSE modifiés sans information des fédérations permettent dorénavant que des personnes non déléguées des fédérations puissent détenir des postes au bureau de la FSE. La FFS demandera la modification des statuts de la FSE lors de



28 rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. 04 72 56 09 63 - Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire) de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



la prochaine AG.

Décision :

Un courrier sera envoyé à la FSE pour demander de soumettre la modification de l'article 12 à la prochaine AG à Casola.

6 - UIS et CNOSF

Pour pouvoir prétendre à des financements du CNOSF à l'international, il faut que l'UIS soit membre du CIO ou de « Sport Accord ».

Sport Accord a été fondée en 1967 sous l'appellation d'Association Générale des Fédérations Internationales de Sports (AGFIS). Sport Accord regroupe des associations diverses dans le but de défendre le sport dans le monde, mieux s'informer et informer, coopérer et coordonner leurs activités. Elle a pour objectif de représenter un forum réunissant une fois par an l'ensemble des milieux sportifs pour une concertation sur des thèmes d'intérêts communs. Sa mission est de maintenir l'autorité et l'autonomie de ses membres, promouvoir le rapprochement entre eux et toutes les organisations sportives, coordonner et protéger les intérêts communs, recueillir, vérifier et diffuser des informations. Pour plus d'informations, voir :

<http://www.sportaccord.com/en/>

<http://www.olympic.org/fr/federations-internationales-sports?tab=sportaccord>

Il faut donc solliciter l'avis de l'UIS sur ce point et aborder le sujet lors du prochain congrès de l'UIS à BRNO.

Décision :

Un courrier sera envoyé à l'UIS sur ce point et une rencontre avec le Bureau de l'UIS est prévue cet été, lors du congrès de Brno.

7 - Patagonia 2014 – projet scolaire

José Mulot participera à nouveau à l'expédition pendant le mois de janvier sur son temps de travail avec un ordre de mission (sans frais pour la fédération). Cet accompagnement se fera sur la base du volet scolaire réalisé lors de l'expédition en Haïti.

8 - Plan de féminisation. Intervention du SMEC

Stéphanie Mauet, au Ministère des sports, est en charge du dossier « accès des femmes aux sports » (depuis 5 ans). Elle vient nous présenter les objectifs de cette politique forte, posée depuis longtemps et par différents gouvernements. Aujourd'hui, cette démarche est une véritable Injonction politique d'adosser un « plan de féminisation » aux différentes conventions finançant nos activités.

Bien qu'il n'y ait pas de sanction prévue, notre convention d'objectifs 2014 devra déjà prévoir des actions spécifiques au regard d'un plan de féminisation (notre stratégie sera plutôt déclinée pour tous les autres publics : femmes, jeunes, anciens, etc...).

Un débat sur le sujet s'instaure avec notre interlocutrice avec comme constat actuel que les femmes ne représentent que 23 % de nos adhérents. Différentes pistes sont évoquées pour encourager l'adhésion féminine (notamment le levier éducatif, l'image). Il faudra une réelle volonté pour faire bouger les lignes. En dehors d'actions spécifiques tournées vers les femmes, il faudra traiter particulièrement l'aspect du matériel fabriqué et proposer aux fabricants, l'adaptation de celui-ci à la morphologie féminine.



Il n'y a pas de « plan de féminisation », il faudra donc créer notre propre plan de marche (une action déjà très orientée sur ce public a été créée à la FFS : week-end famille).

Ces actions spécifiques doivent être « une porte d'entrée » vers le reste des activités fédérales, en incitant notamment les clubs à s'organiser pour accueillir des débutants.

Un groupe de travail spécifique sera créé, piloté par Jean Pierre Holvoet (qui rédigera un article spécifique pour Spelunca).

9 - RIC Madère Association internationale de Canyonisme et FFME

Lors du RIC de Madère, une réunion a été organisée afin de jeter les bases de la construction d'une structure internationale de canyonisme. ; Il faut veiller à ce que cette organisation ne soit pas récupérée par les PROS du canyon. Marc BOUREAU et Jean-Louis GIARDINO se chargent de proposer des statuts qui seront ensuite soumis au vote au RIC 2014.

Il convient de réfléchir, avec la commission canyon, pour savoir à quel niveau nous portons le projet : FFS ou CCI ?

Il est proposé également de demander à l'UIS d'intégrer le canyonisme dans ses statuts.

10 - Projet international de la Fédération

En réponse à la demande de Florence GUILLOT, le bureau précise que c'est Jean-Jacques Bondoux qui assume l'intérim de la CREI.

Le bureau souhaite faire un état des lieux des conventions internationales,

Il faut mobiliser la CREI dans l'esprit du projet tel qu'il a été voté lors du Conseil d'Administration de mars 2013.

Cette politique s'articule autour de 3 points :

- Développer nos relations avec les pays relevant des financements bi-gouvernementaux
- Etre présent et actif dans les instances internationales FSE et UIS
- Accompagner les projets d'exploration à l'étranger au travers d'un soutien sur la communication et la valorisation des résultats

Dans la perspective de l'élection de la nouvelle présidence CREI, le bureau demande à la DN CREI de faire des propositions en ce sens.

11 - Géocaching

Un communiqué va être mis en ligne sur le site de la Fédération sur le risque lié au géocaching dans les grottes. Claire Lagache suit ce dossier. Il faut informer les CDS.

Le Géocaching est une activité consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Voir : <http://france-geocaching.fr/>

13 - Offre aven 2

Le développement du futur logiciel de gestion des adhésions sera fait par une entreprise externe. Fin 2014, les adhésions, les assurances, les abonnements pourront être souscrits via AVEN. Viendront ensuite les développements plus spécifiques pour la CREI, les stages fédéraux, la base SSF, etc...

Il conviendra d'étudier, avec le Conseil d'Administration, les conséquences de ces évolutions sur la



décentralisation des deux régions.

Le dossier sera présenté au Conseil d'Administration de septembre. Il fera l'objet d'un suivi tout au long de l'année (cahier des charges à finaliser, appel d'offre, identification de la personne qui pourra suivre le dossier, etc...).

14 - Stock Spelunca à l'ODJ du Conseil d'Administration de septembre

L'état des retraits sera présenté au Conseil d'Administration de septembre. Il permettra alors d'évaluer le stock à détruire.

15 - Emploi de secrétariat :

Le bureau valide la pérennisation de l'emploi de secrétariat des commissions. Il s'agira d'un cdi à temps partiel. Le bureau valide le maintien de la salariée actuelle sur son poste.

16 - Retour d'expérience des 50 ans

Nous n'avons pas encore d'informations de la part des organisateurs mais les premiers retours sont positifs, avec plus de deux mille participants malgré une météo très médiocre.

La soirée du cinquantenaire a pâti d'insuffisance de sonorisation et d'un chapiteau mal adaptée.

Les activités avec les scolaires ont été un vrai succès ainsi que les expositions et les séances de projections.

Le bilan est globalement positif, le bureau attend les premiers éléments de bilans de la part des organisateurs.

A l'avenir, il faudra :

- . Rédiger un cahier des charges, notamment pour la couverture presse.
- . Mettre en place le vote électronique.
- . Réorganiser l'accueil pour l'Assemblée Générale qui a été trop long

17 - Alarme du siège

Les derniers déclenchements de l'alarme du siège ont mis en évidence que la FFS n'a pas de contrat de maintenance (le dernier déclenchement était dû à la faiblesse des batteries qui auraient été changé s'il y avait eu un contrat de maintenance). Le système d'alerte n'est pas des plus performants.

Le résultat d'un appel d'offre qui sera réalisé par Laurent Mangel sera soumis au vote du Conseil d'Administration pour palier à ces déficiences.

18 - Membres d'honneur

Actuellement, on compte 14 membres d'honneur.

Il faudra nommer d'autres membres d'honneur (définir les critères) et respecter la parité. Certains noms ont été évoqués. Jean-Pierre SIMION se charge de cette question. La candidature de Michel Decobert comme Président d'Honneur de la FFS sera soumise au prochain CA.

19 - BAPAAT et SNPSC

Suite à un courrier du SNPSC demandant à la FFS de se positionner sur la suppression du support spéléologie BAPAAT. Le bureau maintien que ce niveau de diplôme reste pertinent dans la gestion professionnelle de l'activité, Jean-Pierre HOLVOET rédige la réponse.

Décision :

Ce dossier sera présenté au Conseil d'Administration de septembre

Jean-Pierre HOLVOET rencontrera le SNPSC après le CA de septembre

20 - Label pro

Le label doit être revu afin d'être plus simple à attribuer. Le Conseil Général de l'Isère a engagé un appel d'offre pour des sorties scolaires de collèges et a intégré, comme critère de sélection, des candidatures que les organismes soient labellisés par la FFS.

21 - Réunion CCI octobre

Une réunion devrait être programmée en octobre 2013. C'est désormais Thierry RUIZ qui est chargé du Canyon à la FFME et qui se propose de prendre le secrétariat de la CCI.

22 - Professionnalisation

Ce dossier « patine ». Les CDS n'osent pas s'engager sur le contrat d'apprentissage. Les 1^{ers} dossiers (le Jura, le Lot, la Haute Garonne) n'aboutissent pas. Le Rhône, la Drôme portent un projet. Le support de choix pour créer des emplois semblent bien être les EDSC. Des relances seront faites. Toutefois les réticences des CDS à devenir employeur découlent des incertitudes sur les capacités de financement à moyen et long terme et des contraintes liées au pilotage d'un salarié.

23 - Musée français de la Spéléologie.

Notre projet est porté avec une évidente volonté par le Conseil Général ainsi que par le Maire de Vallon Pont d'Arc. Toutefois, les discussions portent sur un éventuel site commun pour le kayak et la spéléologie. Un local peut se libérer très rapidement à Vallon (l'expo CHAUVET se termine fin 2014 et déménagement dans l'espace de restitution). Un plan de financement sera rapidement rédigé. Les noms « Musée français de la spéléologie » et « Musée National de la spéléologie » ont été déposés. Il sera signifié au Maire de Courniou de ne plus utiliser ce nom (contentieux potentiel).

24 - Convention Ecrins ET FFS

Il est nécessaire que la FFS soit associée à cette convention.

Décision :

Envoi d'un courrier au Président du Parc des écrins

25 - FFS et FNE

Suite à notre demande de désolidarisation de la FNE, celle-ci nous relance : on y répondra pour exposer notre point de vue sur les dernières études publiées par la FNE et mettant en cause les sports de nature de l'impact sur l'environnement. Il faut, par ailleurs, informer la FFCAM, adhérente à la FNE, sur les positions prises par cette structure au sujet des sports de nature.

26 - Point sur le RES

Sur la base d'une note présentée par Claire LAGACHE, le bureau donne son accord pour poursuivre le travail de mise à jour en accord avec les comités concernés. (cf note en PJ).

27 - Stands des pôles

Suite aux discussions qu'il y a eu avec la commission plongée pour le congrès de Millau, le bureau s'interroge sur la création d'un panneau d'exposition pour chacune des commissions. A voir avec la commission communication

28 - Retour séminaire CNOSF

Jean-Pierre HOLVOET a participé à la consultation CNOSF/Fédérations dont l'objectif était de définir un projet pour le sport français et le modèle le plus adapté pour le porter.

7 groupes de travail ont planché sur : santé, éducation, emploi, économie, rayonnement, cohésion sociale /intégration, modernité et un groupe spécifique sur le Haut niveau.

L'objectif étant d'identifier des leviers d'action, notamment transversaux, dans les champs précités, puis de réfléchir à la manière de construire le modèle sportif français en associant ses acteurs majeurs pour répondre du mieux possible aux enjeux précédents.

29 - Tarifs 2014 et assurance initiation (augmentation de l'initiation de masse)

Problème déjà traité dans le budget 2014 présenté par José PREVOT.

30 - Dossier BIGOT

Dossier en appel, il sera traité le week-end prochain.



 <p>Fédération Française de Spéléologie</p>	<h2>RES</h2> <h3>(Recensement Equipements Sportifs)</h3>	<p>Auteur : CL – DTN Juin 2013</p>
--	--	--

Point information RES

Etat des lieux :

- La mise à jour du RES Rhône-Alpes, faite selon la méthode utilisée en Midi-Pyrénées a été finalisée et a permis de répondre à un appel à projet national.

Une fiche technique « le RES : un outil pour développer la pratique de la spéléologie » a été rédigée (en complément du travail sur les valeurs éducatives de la spéléo) : <http://www.rhone-alpes.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/FICHE-RES-SPELEO.pdf>

Ce travail, a été communiqué aux présidents de CDS et CSR lors de la réunion des présidents à Millau, ainsi qu'au Ministère, à toutes les DRJSCS, et aux départements de la région Rhône-Alpes (conseils généraux et DDCS).

- Après analyse comparée de la base actuelle du RES national et les connaissances des sites répertoriés, on remarque de grandes disparités au niveau national (cf. carte page suivante)

Le 24 avril dernier, accompagnée d'Eric ALEXIS, nous avons rencontré la nouvelle équipe du bureau RES au ministère, pour leur présenter la méthodologie utilisée pour le RES spéléo, et les fiches techniques. La qualité de ces initiatives et de ces travaux ont été soulignés par le chef du bureau.

Lors de cette rencontre, nous avons formulé le besoin d'étendre cette méthodologie, jugée la plus appropriée et pertinente, à d'autres régions.

Cette demande a été entendue et les modalités, notamment financière, sont en pleine réflexion : le bureau RES étudie la faisabilité de la mise en place d'une convention avec la FFS, visant à la prise en charge financière de l'actualisation des données directement par la direction des sports au ministère.

Poursuite du travail :

- La DRJSCS Alsace nous a contactés pour utiliser cette méthodologie. Le CSR et les CDS ont été informés et ont validés la démarche, Le travail de mise à jour du RES va être fait par Olivier Caudron, sur 2013/2014.
- Les régions dont la mise à jour doit être faite ont été priorisée (cf. carte ci-dessous). Des contacts ont été pris par la DRJSCS PACA, qui est favorable. En fonction des disponibilités et des crédits, le travail pourrait commencer fin 2013. La prise de contact avec les DDJSCS et les comités spéléologiques est en cours.



